



COMMISSION SCOLAIRE DES  
**NAVIGATEURS**

Direction générale

1860, 1<sup>re</sup> Rue, Lévis (Québec) G6W 5M6

Téléphone : 418 839-0500 Télécopieur : 418 839-0536

Le 14 septembre 2017

## Aux parents de l'École de l'Étoile

### Objet : Transferts pour l'année 2018-2019 et les suivantes

---

Madame, Monsieur,

Vous étiez invités, le mercredi 6 septembre dernier, à une rencontre d'information concernant les transferts d'élèves pour l'année scolaire 2018-2019. Vous avez été nombreux à y participer et nous vous en remercions. La présentation faite lors de cette soirée est maintenant accessible sur le site Web de l'École de l'Étoile ainsi que le site de la Commission scolaire des Navigateurs.

Vous y retrouverez les neuf hypothèses de transferts présentées et qui ont été préalablement analysées par le conseil d'établissement et la Direction générale. De plus, comme il l'a été mentionné lors de la soirée du 6 septembre, la Direction générale recommandera l'hypothèse numéro 3 pour les transferts prévus en 2018-2019. L'hypothèse numéro 6 sera uniquement mise de l'avant si le nombre d'élèves le permet après la période d'inscription prévue en février prochain. La confirmation de l'hypothèse retenue sera faite au printemps 2018 par un envoi courriel.

Afin d'éviter toute ambiguïté concernant les adresses concernées par un transfert, la CSDN déposera, au cours des prochains jours, sur son site Web ainsi que sur le site de l'École de l'Étoile la liste des adresses par secteur qui seront visées par un transfert vers l'École Clair-Soleil (préscolaire à la 4<sup>e</sup> année) ou l'École de l'Envol (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> année).

Nous sommes conscients des impacts que comporte un tel transfert auprès des élèves. Compte tenu de l'important développement résidentiel à proximité de l'école et de la forte croissance de clientèle, nous n'avons d'autres choix que de procéder à ces transferts dès 2018-2019.

Nous vous reviendrons en cours d'année scolaire 2017-2018, afin de vous transmettre plus d'information concernant les transitions à prévoir vers l'École Clair-Soleil et l'École de l'Envol. Nous aborderons les volets qui touchent le projet éducatif, la suite à donner concernant la pédagogie numérique, les activités pédagogiques, l'encadrement en général et le service de garde, etc.

Nous vous remercions de votre collaboration et vous souhaitons une excellente année scolaire.

Benoit Langlois  
Directeur général adjoint